

OFFRE d'EMPLOI

La Chambre d'Agriculture de l'Aveyron
recrute pour son Service Développement

**Conseiller(ère) Agricole
en CDI plein temps au CDANA**

MISSION :

Affecté(e) au Service Développement, ce(tte) Conseiller(ère) mettra en œuvre, sous l'autorité du Responsable d'Equipe Territoire, le programme de développement défini par les responsables professionnels agricoles :

- Apporter conseil et appui à l'agriculteur ou à un groupe d'agriculteurs pour l'aider dans la prise de décisions, le choix d'orientation lié à la conduite des activités de l'exploitation afin d'en accroître les performances ;
- Réaliser des actions de conseil et de formation autour des phases sensibles du développement des exploitations : installation, développement, adaptation, diagnostic d'exploitation ;
- Réaliser des études prévisionnelles d'exploitation ;
- Accompagner des agriculteurs individuellement ou en groupe pour élaborer le plan d'action de leur projet incluant notamment un volet environnemental et réglementaire ;
- Développer l'offre de services et mettre en œuvre le plan d'action de la Chambre d'Agriculture ;
- Animer une zone géographique avec conduite d'actions permettant d'élaborer, en appui aux équipes professionnelles, le diagnostic du territoire et la définition d'actions et de projets dans les domaines socio-économique et environnemental ;
- Contribuer à représenter la Chambre d'Agriculture.

REFERENCES EXIGÉES :

- **Formation et expérience requises :**
 - Diplôme d'ingénieur agricole ou agronome ou qualification équivalente ;
 - 3 ans d'expérience souhaitée dans une fonction similaire.
- **Compétences recherchées :**
 - Bonnes connaissances en gestion de l'exploitation agricole (la connaissance des systèmes en zone d'élevage est un plus) ;
 - Capacité d'écoute, d'analyse des besoins et de réponse aux demandes de prestations de service ;
 - Aptitude commerciale ;
 - Aptitude au travail en équipe et prêt à s'engager sur un projet d'entreprise ;
 - Capacité d'animation.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Basement au CDANA à Espalion ;
- Convention d'établissement ; Période probatoire de 6 mois ; Emploi : Conseiller Agricole, groupe 7 ;
- Rémunération selon grille Chambre d'Agriculture et expérience (minimum départ : 25 754 € brut par an après titularisation pour un débutant, expérience à négocier) ;
- Détail de l'offre sur le site : www.aveyron.chambagri.fr

Les personnes intéressées par ce poste sont invitées à adresser leur candidature (lettre de motivation manuscrite et curriculum-vitae détaillé **avant le 10 mars 2012** à *Monsieur le Directeur Général de la Chambre d'Agriculture de l'Aveyron - carrefour de l'Agriculture - 12026 RODEZ Cedex 9.*